

### **1. Préavis d'adjudication de contrat(PAC)**

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des compétences qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture signalée dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### **2. Définition du besoin**

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a besoin d'une provision de 67 palettes/2 010 caisses (l'année 1) et de 67 palettes/2 010 caisses (quantité optionnelle) de rations végétariennes/casher/halal. Chaque article doit avoir reçu la certification casher d'une agence de la cacherout et avoir été approuvé par l'Organization of Orthodox Kashruth Supervision (OOKS). Chaque article doit également être certifié halal et dhabiha halal et répondre aux normes islamiques strictes établies par le Islamic Food and Nutrition Council of America (IFANCA). La gestion de trois types distincts de rations (végétarienne, casher et halal) n'est actuellement pas possible dans un théâtre opérationnel. Le MDN cherche à obtenir le numéro de référence 16816-59994 ou l'équivalent. Le numéro de pièce actuel appartient à My Own Meals Inc.

### **3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de compétences que son produit respecte les exigences suivantes :

Chaque boîte de rations doit être composée d'un repas principal placé dans un sachet autoclavable et d'une trousse d'accessoires composée de divers produits alimentaires afin de garantir que les besoins nutritionnels de chaque repas sont satisfaits.

La valeur calorique totale du paquet de rations (repas principal + paquet d'accessoires) ne doit pas être inférieure à 1 100 calories.

Chaque article dans le paquet de rations, y compris le sachet autoclavable et la trousse d'accessoires, doit être végétarien et certifié halal et casher, conformément au paragraphe 5 de l'annexe A.

Certifications religieuses :

L'entrepreneur doit être responsable d'obtenir les services d'une agence de supervision casher reconnue et prête à répondre aux exigences de la certification casher et d'une agence de supervision halal reconnue et prête à répondre aux exigences de la certification halal. L'entrepreneur doit être

responsable de s'assurer que les indications appropriées casher et halal sont respectées pour toutes les parties du repas.

L'entrepreneur doit s'assurer que les inspecteurs casher et halal connaissent parfaitement tous les aspects pertinents de la production. Des certificats de conformité témoignant du fait que tous les ingrédients respectent les exigences halal et casher doivent être fournis. Les inspecteurs casher et halal peuvent fournir une liste des ingrédients qui n'ont pas besoin de certification. Les articles nécessitant une inspection casher ou halal ne doivent pas être utilisés avant l'approbation.

Les matériaux et les emballages peuvent, à la discrétion des inspecteurs casher ou halal, nécessiter un stockage contrôlé. Il se peut aussi qu'ils doivent être libérés pour chaque jour de production par les inspecteurs. Seuls les équipements approuvés par les inspecteurs casher et halal peuvent être utilisés. Ces procédures doivent être documentées par l'entrepreneur en collaboration avec les inspecteurs casher et halal.

Tous les emballages, y compris ceux pour le transport des aliments, doivent être des emballages, des récipients, des vaisseaux ou des véhicules qui ont été correctement préparés conformément aux exigences casher et halal.

Les matériaux d'emballage et d'étiquetage doivent être contrôlés et séparés de manière que seuls les inspecteurs casher et halal puissent libérer ces matériaux pour la production du jour.

Les inspecteurs casher et halal doivent avoir accès à toutes les parties des installations de production et d'entreposage à tout moment.

Les registres de présence des inspecteurs casher et halal dans l'installation de production, ou toute installation de sous-traitant, doivent être conservés et fournis à l'autorité contractante, au responsable des achats ou au responsable technique sur demande.

Le soumissionnaire doit fournir un certificat de conformité du IFANCA et de l'OOKS.

Caractéristiques du sachet autoclavable :

Le sachet autoclavable doit être un produit commercialisé.

Le sachet autoclavable doit avoir une durée de conservation d'au moins 5 ans.

Descriptions de produit pour les repas de sachet autoclavable :

Le sachet autoclavable pour le repas principal doit avoir un poids minimum (avec autoclave) de 227 g.

La valeur calorique totale du sachet autoclavable du repas principal doit être d'au moins 180 calories.

Chaque boîte de rations doit contenir quatre repas différents : trois repas de pâtes et un ragoût végétarien.

Caractéristiques de la trousse d'accessoires :

Tous les articles dans la trousse d'accessoires doivent avoir une durée de conservation d'au moins un an. Il est souhaitable que tous les articles dans la trousse d'accessoires aient une durée de conservation d'au moins trois ans.

Le paquet d'accessoires doit au moins contenir les éléments suivants : mélange de boissons, céréales, barre de céréales, bonbons et menthes, cacahuètes, graines, fruits secs, papier de toilette et cuillère. D'autres articles qui ne figurent pas sur la liste peuvent aussi être inclus dans le paquet d'accessoires.

La valeur calorique totale de la trousse d'accessoires doit être d'au moins 920 calories.

Caractéristiques relatives à l'emballage :

La langue sur tous les emballages doit être l'anglais, et il est souhaitable que des traductions françaises soient également présentes.

Chaque caisse d'expédition doit contenir 12 rations complètes dans 2 boîtes distinctes, l'une contenant 12 repas principaux conservés en autoclave et l'autre contenant 12 paquets d'accessoires.

Le paquet d'accessoires doit être emballé dans un sac transparent.

Chaque caisse ou sachet autoclavable doit contenir trois repas ou chaque menu.

Les caisses de rations doivent être palettisées pour l'expédition avec 30 boîtes par palette.

#### 4. **Applicabilité des accords commerciaux à l'achat :**

Le présent processus d'approvisionnement est assujéti aux accords commerciaux suivants (insérer uniquement les accords commerciaux applicables) :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)

**5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance**

Le fournisseur mentionné est le seul fournisseur connu capable de fournir des rations végétariennes doublement certifiées halal et casher.

**6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État**

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe 6(d) du Règlement : « une seule personne ou entreprise est en mesure d'exécuter le contrat ».

**7. Exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité**

Les exclusions ou motifs justifiant le recours à un appel d'offres limité suivants sont invoqués en vertu de (l'article de l'accord ou des accords commerciaux précisés) :

- ALEC, article 513 : (1)b)(iii). Appel d'offres limité.

**8. Période du contrat proposé ou date de livraison**

Préciser la période du contrat proposé ou la date de livraison requise, y compris le renouvellement éventuel ou les années d'option.

- Les biens doivent être livrés au plus tard le 31 mars 2022. Les biens optionnels ajoutés doivent être livrés dans les 90 jours suivant l'exercice de l'option.

**9. Estimation du coût du contrat proposé**

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 1,155,504.59 \$ (TPS et TVQ incluses).

**Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance**

Nom : My Own Meals, Inc.

Adresse : 400, Lake Cook Road, bureau 107  
C.P. 334  
Deerfield (Illinois) 60015  
847 948-1118  
Télécopieur : 847 948-0468

**14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités**

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé de compétences par écrit à l'autorité contractante

dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis.

L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

**15. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé des capacités**

La date de clôture pour la réception des énoncés des capacités est le 4 janvier 2022 à 14 h, HNE.

**16. Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à**

**l'adresse suivante :**

Paige Morris, DLP A/6-3-1  
101, promenade du Colonel-By  
Ottawa (Ontario) K1A 0K2  
Courriel : Paige.Morris@forces.gc.ca  
Téléphone : 343-552-7713